

Envoi par recommandé (votre nom et adresse)

(nom et adresse du fournisseur) (lieu, date)

<u>Objet : contestation du contrat et de la facture (numéro de la facture éventuelle)</u> pour démarchage abusif (contrat conclu à votre domicile, sur un marché, dans un centre commercial, dans la rue, dans un magasin autre que celui du fournisseur ...)

<u>Référence</u> : (numéro de la facture éventuelle/référence du dossier contentieux)

Numéro de client :

Madame, Monsieur,

(Si une facture a déjà été envoyée) J'ai reçu, en date du ... (date de réception de facture), la facture dont les données sont reprises dans l'objet ci-dessus. Il s'avère que ce contrat a été conclu suite à un démarchage abusif. Je demande donc son annulation.

(Si vous n'avez pas encore reçu de facture) J'ai reçu, en date du (date de la réception de la confirmation du contrat) la confirmation du contrat (le nom du contrat). Il s'avère que ce contrat a été conclu suite à un démarchage abusif. Je demande donc son annulation.

En effet, le démarcheur n'a pas respecté ses obligations qui sont prévues dans l'Accord le consommateur dans le marché libre de l'électricité et du gaz (p.4 et suivantes).

Le démarchage a été abusif parce que le démarcheur... (Expliquer ici en quoi le démarchage a été abusif.

Pour ce faire, vous pouvez, si vous le souhaitez, choisir parmi les points suivants qui correspondent à votre situation)

Le démarcheur :

- ne m'as pas dit clairement pour quel fournisseur il travaillait;
- ne m'a pas donné son nom, son prénom et son numéro de téléphone ;
- n'a pas respecté mon autocollant « Pas de démarchage » collé sur ma boîte aux lettres ou apposé à côté de ma sonnette ;
 - a pris contact avec moi avant 9h ou après 20h;



Avertissement : La législation est en perpétuelle évolution.



- a abusé de ma faiblesse. En effet... (expliquez ici le comportement que vous reprochez au démarcheur) ;
- n'a pas mis immédiatement fin à la conversation quand je lui ai demandé ou quand je lui ai dit que je n'étais pas intéressé ;
 - n'a pas quitté immédiatement les lieux dès que je lui ai demandé ;
- ne m'a pas informé de mon droit de mettre fin au contrat à tout moment, sans devoir payer une indemnité ;
- m'a dit que j'avais le droit de changer de fournisseur uniquement si j'acceptais le contrat qu'il me proposait ;
 - m'a dit que je n'avais le droit de changer de fournisseur que pendant un temps limité;
- m'a induit en erreur : il m'a fait croire que le contrat proposé me permettrait de faire des économies, ce qui n'est pas le cas. En effet : ... (Expliquez pourquoi) ;
- n'a pas fait en sorte que je comprenne que, en signant, je donnais mon accord pour changer de fournisseur d'énergie ;
 - ne m'a pas expliqué quel serait le prix total pour une année sur la base de ce nouveau contrat ;
- n'a pas fait en sorte que je comprenne que j'avais un droit de renoncer au contrat pendant 14 jours ;
- n'a pas fait en sorte que je comprenne à compter de quel jour je pouvais renoncer au contrat et quelles démarches je devais entreprendre pour pouvoir y renoncer ;
- ne m'a pas remis une simulation des prix avec la date et sa signature ou son identification, ou ne me l'a pas envoyée dans les 5 jours qui suivent le contact (si si la simulation a été faite par voie électronique);
- ne m'a pas remis un exemplaire du contrat signé soit en version papier, soit par mail si j'ai donné mon accord;
 - ne m'a pas remis un exemplaire du contrat :
 - remplis de façon détaillée
 - accompagnées des conditions générales et particulières (lisibles)



Avertissement : La législation est en perpétuelle évolution.



- avec la mention claire de mon droit de renoncer au contrat dans les 14 jours calendrier à dater de la réception de la confirmation par le fournisseur du contrat ;
- ne m'a pas remis un aperçu du prix applicable au début du contrat et les paramètres éventuels d'indexation ;
 - ne m'a pas remis les données de contact en cas de plainte.

(Et/ou) Là où j'ai signé, il n'était pas précisé qu'il s'agissait d'un contrat (dans le titre du document ou à proximité immédiate de l'endroit où je devais signer).

La sanction pour le fournisseur qui ne respecte pas l'Accord est prévue à la page 9 :

- « toute infraction aux dispositions du présent accord, à constater par l'Inspection économique en rapport avec les contrats conclus hors établissement et par téléphone, donne lieu :
- au remboursement immédiat au consommateur de toutes les factures qu'il a payées ;
- au rétablissement immédiat du consommateur dans son ancienne relation contractuelle. L'ancien fournisseur d'énergie reprend le consommateur gratuitement, aussi rapidement que les possibilités techniques le permettent. »

Vous avez signé cet Accord.

Dans ces conditions, je vous demande (supprimer les tirets inutiles):

- d'annuler la ou les factures déjà émises à mon nom ;
- de me rembourser les montants déjà payés ;
- de stopper définitivement toute facturation ;
- de faire en sorte que mon contrat chez mon fournisseur d'énergie antérieur soit rétabli aux mêmes conditions.

Choisir entre:

- Sans réponse positive de votre part dans un délai de 10 jours, je déposerai une plainte auprès du Service de Médiation de l'Énergie et je signalerai votre comportement illégal au SPF Économie.
- Sans réponse positive de votre part dans un délai de 10 jours, je m'adresserai au Tribunal compétent pour obtenir la nullité du contrat et un dédommagement.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom) (signature)



Avertissement : La législation est en perpétuelle évolution.